



*Commune de Maisons
Eure et Loir
Canton d'Inzeau*

**LETTRE D'INFORMATION TRAVAUX AUX
RIVERAINS DE LA RD17
COMMUNE DE MAISONS,**

Madame, Monsieur,

Pour votre confort et votre sécurité, nous vous informons que le Département d'Eure-et-Loir va procéder à la **réfection de chaussée de la RD.17**, sur la commune de Maisons, **du 07 au 14 octobre 2021**.

Les travaux seront réalisés par l'entreprise EUROVIA.

Durant cette période, en accord avec la commune des restrictions de circulation sont mises en œuvre de jour comme de nuit. Seul l'accès des riverains sera autorisé et se fera par la RD.141 1b (Grande rue).

- Le **stationnement sera interdit dans la zone des travaux**,
- Des déviations sont mises en place,
- L'**accès au lotissement de la Brigaudière sera interdit aux véhicules dès le 7 octobre** pour changement des bordures dans le carrefour. **Idem pour l'accès au chemin du Soleil levant** qui sera impossible depuis la rue du Moulin à vent.
- La **sortie de la rue du Parc sur la RD.17 sera barrée**, cette rue sera en double sens exceptionnellement pendant la durée des travaux, il faudra donc éviter d'y stationner.
- Le ramassage des **ordures ménagères et du tri sélectif se fera par point de rassemblement** en bout du chemin du Soleil levant / en entrée de la rue du Parc.
- **A compter du 12/10, le rabotage à -19 cm ne permettra plus l'accès aux propriétés**. Il faudra prévoir de vous stationner dans les rues adjacentes.

Quelques conseils pour vos déplacements et votre sécurité :

- Suivant l'emplacement des travaux :
 - Assurez-vous que votre véhicule ne sera pas bloqué dans votre cour ou votre garage.
 - **Les équipes d'Eurovia seront présentes dès 7h30.**
 - Soyez vigilants pour vos déplacements à pied à proximité des engins et des travaux de terrassements (informez vos enfants).
- En dehors des heures de travail, les zones à risques seront clôturées.

Nous vous remercions de bien vouloir prendre vos dispositions et nous nous excusons par avance de la gêne occasionnée par ces travaux.

Sachez que les équipes du Conseil départemental de l'Eure-et-Loir mettront tout en œuvre pour réduire les nuisances occasionnées par ces travaux.

En vous remerciant de votre compréhension, nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de nos salutations distinguées.

Madame Le Maire

